



CONSEIL DE QUARTIER no 1 Secteur Lac Blouin – Centre-ville

*COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin – Centre-Ville, tenue le
18 septembre 2018 à 19 h, à l'hôtel de ville de Val-d'Or*

Présences

Mme Lorraine Morissette, conseillère municipale du district 1 et présidente du conseil de quartier
Mme Annie Boudreau, conseillère de quartier
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier
M. Dany Lauzon, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications

Absences

M. Marc Gingras, conseiller de quartier
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier

Assistance : 11 citoyens

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Madame Lorraine Morissette, présidente du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05. Elle souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 18 septembre 2018

Mme Marie-Ève Gervais procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Dany Lauzon de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2018-09-08

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2018

Mme Marie-Ève Gervais procède à la lecture du compte rendu de la dernière rencontre. Il est proposé par Mme Josée Béliveau d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2018-09-09

4. Suivis

- **Sécurité de la route 397** : Le suivi sera réalisé au point no. 6;
- **Carrefour giratoire** : Les travaux pour la construction du carrefour giratoire à la sortie Ouest de la Ville sont reportés à l'an prochain;
- **Bornes kilométriques** : Après vérification auprès du ministère des Transports, la raison invoquée est que les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec comportent moins d'automobilistes.

5. Suivi sur le dossier de la revitalisation du centre-ville

La présidente donne un suivi sur les travaux qui sont réalisés et ceux à venir. Le secteur près de l'église St-Sauveur est terminé. Elle ajoute qu'un circuit cyclable sera ajouté et ira rejoindre la piste de la 7^e Rue. En ce qui a trait aux stationnements, un côté sera disposé en épis et l'autre sera en parallèle. De plus, des stationnements seront ajoutés en épis sur la 2^e Avenue en 2019.

6. Suivi sur l'ouverture des chemins Baie-Jolie et Val-des-Bois

Le ministère des Transports travaille en ce moment sur un plan d'action pour des travaux de corrections de la courbe devant l'entreprise Les Œufs d'Or, à court terme, pour ensuite permettre d'apporter un plan pour des travaux majeurs de modifications qui devraient être permanentes. À cet effet, le projet de jonction des chemins ne sera pas réalisé. Cependant, si des citoyens venaient à en faire la demande dans le futur, elle devra être reconsidérée.

Elle informe également qu'une rencontre entre le ministère et les élus de la Ville aura bientôt lieu.

Enfin, les résolutions concernant la réduction de la vitesse près du croisement du Bourg-de-l'Esquer, le feu clignotant et la bretelle de sortie du chemin Baie Jolie ont été envoyées au ministère. L'information devrait être disponible à la prochaine rencontre et sera communiquée à ce moment.

7. Information sur le parc du Bourg-de-l'Esquer

Une soirée d'information se déroulera le 9 octobre, à 19 h, à la salle du Conseil de ville concernant la réalisation de la 1^{re} phase du parc et la présentation de la 2^e phase. Les résidents concernés recevront une lettre en temps et lieu.

Par ailleurs, la présidente informe que la LUVO (ultimate freezbe) s'installera au parc Blouin.

8. Autres sujets

- *Légalisation du cannabis* : La présidente donne un résumé de l'avis de motion qui a été adoptée au dernier conseil de ville. Sa légalisation sera traitée au même titre que la consommation d'alcool. Une soirée d'information aura lieu le 24 septembre;
- *Déneigement de la piste cyclable* : Il est effectué jusqu'à la rue du Portage. Cependant, par manque d'équipement, ce ne pourra pas être prolongé jusqu'à la rue de la Berge;
- *Signalisation dans le carrefour giratoire* : Aucun marquage au sol n'a été fait depuis quelques années dans le carrefour giratoire du boulevard Jean-Jacques-Cossette. Cela engendre de la confusion pour les automobilistes qui ne savent pas s'ils doivent l'emprunter à une ou deux voies. La présidente apportera le point lors de la rencontre avec le ministère;
- *Surveillance policière* : Des citoyens demandent s'il peut y avoir une augmentation de la surveillance policière sur la route 397, à la sortie de la ville, près du chemin qui mène à la plage ou à la sortie du parc industriel. La présidente en fera la demande auprès de la policière marraine du quartier.

9. Questions et interventions du public

Aucun sujet.

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Dany Lauzon de lever la rencontre à 20 h 10. La prochaine rencontre aura lieu en novembre. La date sera communiquée sous peu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2018-09-10

Marie-Ève Gervais
Secrétaire d'assemblée